

S C I Clot la Chalpe 2

05350 Molines en Queyras

DESCRIPTIF TECHNIQUE SOMMAIRE

FONDACTIONS

Terrassement en pleine masse.

Fouilles en tranchée pour fondations.

Fondations par semelles filantes ou isolées en béton armé (selon étude géologique et de l'ingénieur béton).

GROS ŒUVRE

Planchers constitués de dalles pleines de béton armé.

Murs de façades et pignons en béton banché ou agglomérés de ciment.

Murs de refends, idem ci-dessus.

Béton armé pour poutres, chaînages, consoles, linteaux en infrastructure et superstructure.

Revêtements extérieurs en bardage mélèze ou enduit suivant plans de façade architecte.

Drainage des murs périphériques enterrés du bâtiment.

Escaliers : paillasse et paliers en béton armé.

ISOLATION

Isolation de toutes les unités d'hébergement.

Isolation en vide sanitaire des dalles sur parties habitables.

Isolation en combles ou sous toitures selon plans.

CLOISONS

Type cloisons sèches montées sur semelles.

Cloisons de doublage avec isolant incorporé.

Encoffrement des gaines techniques verticales.

CHARPENTE -COUVERTURE

Couverture bacs métalliques de l'ensemble du bâtiment selon plans architecte. Système de toiture à deux versants étanchée et isolée, avec arrêts de neige.

Principe de toiture adapté à la montagne comprenant :

Pare vapeur, isolant, étanchéité, ventilation, bacs acier et porte-neige en bardeau de mélèze, gouttières et chutes d'eaux pluviales en acier raccordées au réseau.

Gardes corps et séparation de balcons bois suivant plans architecte.

MENUISERIES EXTERIEURES

En bois traité teinté.

Menuiserie étanche, selon classement A3, V2, E3.

Porte palière :

- porte pleine isolée phonique.
- étanchéité à l'air par joint périphérique.
- serrure de sûreté.

MENUISERIES INTERIEURES

- bloc porte de distribution avec huisserie bois et porte à panneaux bois.
- poignées de porte.
- arrêts de porte caoutchouc.
- porte de placard : coulissante ou pivotantes suivant plans.
- placards aménagés en penderie et étagères.

REVETEMENT DE SOLS ET FAIENCES

Dans tout le logement revêtement sol thermoplastique.

Plinthes bois.

Faïences posées à la colle toute hauteur autour de la baignoire.

Revêtement PVC autour des bacs à douche.

PLOMBERIE SANITAIRE

Distribution d'eau froide avec vannes d'isolement et robinet d'arrêt par appartement.

Production d'eau chaude par ballon électrique.

Distribution intérieure en tubes cuivre.

Baignoires de 160 cm ou bacs à douches.

Lavabo émaillé.

Tablier de baignoire.

Miroir.

Ensemble WC, à chasse attenante et robinet d'arrêt.

Appareillage et robinetterie avec classement acoustique.

VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE

L'extraction mécanique de l'air vicié sera réalisée à partir de bouches d'extraction dans les pièces humides.

Grille d'arrivée d'air frais dans les menuiseries.

ELECTRICITE

La puissance sera déterminée en fonction des équipement : éclairage, force de chauffage, équipement électroménager.

Circuit encastré, tableau individuel dans chaque appartement, avec disjoncteur.

Appareillage type ARNOULD, ou similaire.
Appareillage classe II dans les salles de bains.
Eclairage courives par boutons poussoirs lumineux.

CHAUFFAGE VENTILLATION

Chauffage de base assuré par des résistances incorporées dans les dalles.
Chauffage d'appoint par convecteurs électriques avec thermostats.

PEINTURE

Portes palières : peinture glycérophtalique brillante.
Menuiserie extérieures bois : deux couches de lasure teintée.
Plafonds : enduit projeté rustique.
Murs : enduit projeté rustique.
Dans la salle de bain et WC : application d'une couche supplémentaire de peinture glycérophtalique.
Portes intérieures : bois.
Huisseries : deux couches.
Panneau façade du séjour : bardage bois.

CUISINE

Plan de travail avec cuve inox encastrée. Réglette lumineuse.
Placards de rangement haut.
Appareillage : plaque électrique quatre feux.
Réfrigérateur, congélateur, lave vaisselle, four rôti.

TELEPHONE TELEVISION

Arrivée prises téléphone et télévision.

CASIERS A SKIS

Placards à skis pour chaque unité d'hébergement dans le local approprié.

PARTIES COMMUNES

Locaux techniques conformes aux normes et règlements en vigueur.

Ascenseur de 630 kg, normes pour handicapés, cabine équipée avec tapis caoutchouc, barre de maintien.

ABORDS

Engazonnement et plantations d'essences locales.
Parkings : revêtement bi couches.